

Il n'y a guère, Sud Ouest titrait "Du nouveau à la Mairie". Quel est ce nouveau ?

Tout d'abord, des services existants migrent sur le trottoir d'en face, dans un bâtiment privé totalement rénové, dénommé "Annexe" de la Mairie.

C'est vrai qu'il y a bientôt plus de deux ans, alors qu'il abritait le local de campagne d'un certain candidat ce bâtiment avait bien moins fière allure.



Aujourd'hui entièrement rénové il abrite un petit local commercial d'optique et 500 m² dévolus à la Mairie, laquelle cotise, pour 9 ans, à hauteur de 700 000 €.

Il reste de la surface disponible. Gageons qu'elle n'accueillera pas banques, assurances ou agences immobilières contre lesquelles pestait le candidat Fergeau lors de ses campagnes...

A moins que la surface disponible ne redevienne pour un temps local de campagne cantonale ? Sait-on jamais avec les échanges

de bons procédés ! Seul l'édile et le propriétaire, pourraient le dire.

Ensuite les nouveaux horaires de l'accueil du public sont annoncés !

Et là il nous faut bien conclure que cela rappelle un ouvrage récent, d'une certaine Zoé...

La Mairie sera ouverte le samedi de 10h00 à 12h00. Bien ! Mais pas les samedis de l'été, ni ceux qui suivent ou qui précèdent un lundi férié ou encore un pont !

Ceci fait qu'il va être un peu plus compliqué, pour tous ceux qui travaillent extra-muros; d'arriver avant la fermeture les soirs de la semaine car la mairie fermera une heure plus tôt chaque jour et au bout du compte la plage d'accueil est réduite d'une heure !

Les samedis (où la mairie ne sera pas fermée) seul l'état civil sera accessible ...

Où est le progrès pour le public ? Nous y voyons un recul

Enfin, la police municipale circule à vélo. Bien, mais pour quelles missions cela améliorera t'il son fonctionnement ?

Ce qui n'est pas dit, c'est ce que deviennent les surfaces libérées dans le bâtiment principal de la Mairie. Va-t-on y loger de nouveaux arrivants ? (ceux en provenance de la mairie de Mérignac, par exemple) Va-t-on démolir les locaux "vétustes et dangereux" désormais libérés ?

La communication institutionnelle est bien silencieuse sur ce sujet. Pourquoi ?

